



Opération « un arbre-une naissance »

Venez planter l'arbre de votre enfant pour le voir grandir avec lui.

Depuis 2023, la commune accueille une célébration particulière en l'honneur des bébés. À l'automne, les parents sont invités à venir planter un arbre, symbole de vie et de croissance, pour leur enfant. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre », lancée par la Région des Pays de la Loire.

Chaque arbre planté représente bien plus qu'un simple geste, c'est un engagement pour l'avenir et une promesse de préserver la biodiversité locale.

Lors de cet événement, chaque famille reçoit un certificat de parrainage, attestant que leur bébé a participé à la préservation du patrimoine naturel de la commune.

Le financement des plants est entièrement pris en charge par la Région des Pays de la Loire.

Aulnes, charmes, Érable champêtre, noyer commun, noisetiers... Les essences d'arbres, choisies par la ville, seront peu gourmandes en eau, à l'exception des premières années pour permettre aux racines de se développer.

Les plantations pour les enfants nés en 2024 ont eu lieu le 14 décembre 2024.

L'opération sera reconduite en 2025 pour les enfants nés en 2024.

Toutes les familles qui ont donné naissance à un enfant en 2024 seront invitées à se faire connaître. Les inscriptions seront ouvertes au mois de septembre.

Ce dispositif est destiné aux habitants de Beaufort-en-Anjou uniquement.

Pour y participer :

Complétez le formulaire en ligne : *accessible en septembre 2025.*

Il sera également possible de s'inscrire par téléphone au 02 41 79 74 65 ou 02 41 79 74 60 (*en septembre*).

À l'issue de votre inscription, vous recevrez une invitation personnelle précisant le lieu précis et l'horaire du rendez-vous.

Nous demandons aux familles de venir, dans la mesure du possible, avec leur pelle. N'oubliez pas les bottes !



SONY DSC